



Département : AISNE.  
Arrondissement : SOISSONS.  
Canton : Villers-Cotterêts.

**MAIRIE De VIVIERES**  
4, rue de l'Escadron de Gironde  
02600 VIVIERES  
Tel Fax : 03 23 72 71 04  
[vivieres2@wanadoo.fr](mailto:vivieres2@wanadoo.fr)

**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
16 SEPTEMBRE 2014**

Etaient présents : Mrs Christophe STANLEY, Sébastien DAUM, Rémi VANLERBERGHE, Francis HONORE, Marc-Antoine PHILIPPE, Frédéric RAISIN, Christophe CREPIN, Mmes Nancy LEJEUNE, Margaux FOIX, Christelle MELIN,

Représenté : André POMMIER par Rémi VANLERBERGHE,

Secrétaire de séance : Frédéric RAISIN

**1 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 20 juin 2014 :**

Après lecture faite par Monsieur Francis HONORE, le compte-rendu du Conseil municipal du 20 juin 2014 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représenté.

**2 - AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté accepte l'ajout à l'ordre du jour suivant :

- Choix d'un prestataire pour le contrôle électrique des bâtiments communaux.
- Mise à disposition d'un local de rangement au 1<sup>er</sup> étage de la mairie pour le Foyer Rural.

### **3 - PRESENTATION PROJET AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LONGAVESNE :**

Monsieur Jaminon responsable de l'Unité Territoriale de Villers-Cotterêts à l'ONF présente ce projet.

« Ce chemin en cailloux présente un intérêt important pour la desserte du massif forestier de Retz et son état actuel rend très difficile le passage des grumiers. Etant l'un des principaux utilisateurs, l'ONF propose de prendre à sa charge cette remise en état qui consisterait à reprendre et à recharger la chaussée, à créer des fossés et reprofiler les accotements pour améliorer la stabilité de cet ouvrage et à aménager 2 surlangeurs pour le stationnement des grumiers ».

Après présentation, Monsieur Jaminon sollicite l'autorisation de la commune pour engager les travaux.

La proposition de Monsieur Jaminon est acceptée par 10 voix pour et une abstention.

La commune va étudier de son côté la possibilité économique de prolonger (du carrefour avec la laie Cabaret jusqu'en lisière de forêt) les travaux prévus par ONF. Pour ce faire Monsieur Jaminon communiquera les coordonnées du prestataire qu'il a retenu.

### **4 - CONVENTION DENEIGEMENT :**

Il y a lieu d'organiser les éventuelles opérations de déneigement que pourrait imposer les conditions climatiques hivernales.

Situation actuelle : pas de prestataire conventionné.

Propositions : prendre des contacts.

### **5 - ACHAT GROUPE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION :**

Le tour du village sera fait par Marc Antoine Philippe et Sébastien DAUM, le jeudi 18 septembre à partir de 13h30 afin de déterminer les panneaux à remplacer ou ceux à poser. Un devis sera exigé avant passage de la commande.

### **6 - ACCEPTATION DU DEVIS PORTES ET FENETRES :**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, après en avoir délibéré, décide d'accepter le devis présenté par la société ATULAM pour la fourniture de fenêtres et d'une porte d'entrée pour la rénovation de l'appartement du 17 rue du Château :

- Devis n° 1403890 d'un montant de 3036,00 euro HT pour 5 fenêtres,
- Devis n° 1403891 d'un montant de 982,80 euro HT pour la porte d'entrée.

Pour rappel, la pose sera assurée par les employés municipaux.

Après cette phase de travaux et la réfection de la cuisine, l'appartement situé 17 rue du Château sera remis en location (une publicité sera faite par voie d'affichage).

## **7 - CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE CONTROLE ELECTRIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX :**

La conformité des installations électriques doit être effectuée (au minimum tous les 2 ans) par un bureau de contrôle suivant les prescriptions du code du travail.

La commune de Vivières décide de faire réaliser ces contrôles.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts Christophe STANLEY Maire de la commune ne prend part ni aux débats ni au vote.

Le conseil municipal décide de remettre au prochain conseil le vote en vue de choisir le prestataire.

## **8 - TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICES SPECIALES**

Après lecture du courrier de la sous-préfecture daté du 5 septembre 2014 ayant pour objet « Conséquences du renouvellement électoral de 2014 sur les transferts de police spéciales » en référence à l'article L.5211-9-2 du code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, donne son accord au maire pour prendre un arrêté refusant le transfert d'un pouvoir de police administrative spéciale au président de la CC pour les points suivants :

- Police de circulation et de stationnement,
- Délivrance des autorisations de taxi,
- Procédure de péril et des édifices menaçant ruine, sécurité dans les établissements recevant du public à usage total ou partiel d'habitation, et sécurité des immeubles collectifs à usage principal d'habitation.

## **9 - DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES :**

Suivant les instructions du courrier en date du 18 juillet 2014 réf ADM /CD/CB-2014-204,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, après en avoir délibéré, décide de désigner Mr Rémi VANLERBERGHE représentant à la commission locale d'évaluation des charges et Francis HONORE suppléant.

## **10 - COMMUNICATION - MISE EN PLACE D'UN SITE INTERNET, D'UNE LETTRE D'INFORMATION PAR COURRIER ELECTRONIQUE :**

Le conseil municipal décide d'engager la mise en place d'une « newsletter » afin de tenir informé les habitants tant des actualités municipales qu'associatives. Un comité de 3 membres sera constitué afin de valider les informations diffusées.

Une réunion de rédaction du Petit Vivierois sera planifiée mi-octobre.

## **11 - BILAN DE LA COMMEMORATION DU 6 septembre 2014 :**

La commémoration du fait d'Armes de l'Escadron de Gironde a été une réussite à plus d'un titre.

Pour rappel, cette commémoration s'est inscrite comme le point d'orgue d'une journée de mémoire dont l'initiative revient à l'association Soissonais 14/18. Des raids à cheval, VTT, cyclo sont partis de Parcy-et-Tigny le matin, une randonnée pédestre a débuté dans le parc du Château de Villers-Cotterêts en début d'après-midi et une autre randonnée « famille de Gironde » est partie de Dommiers. Ces raids ont convergés jusqu'au monument du plateau pour la commémoration autour des associations patriotiques, armées d'active, l'association du 16<sup>ème</sup> Dragon, batterie fanfare, famille de Gironde... Auparavant une cérémonie plus réduite avait eu lieu au monument aux morts et un honneur fût rendu aux soldats de toutes nationalités et tous conflits au cimetière, la participation de la batterie fanfare et des associations patriotiques a particulièrement relevé ces 2 hommages.

Une réussite :

- Grace à la participation de toutes les associations du village qui ont répondu présentes et la représentation des enseignants de nos écoles,
- Grace à l'implication de tous les membres du conseil municipal et des conjoint(e)s,
- Du fait d'un nombreux public,
- Grace à l'implication de toutes les parties prenantes qui n'ont pas compté leur temps et leurs efforts (plus de 10 réunions de préparation, sous-préfecture, CCVCFR, mairie...), en particulier à l'association Soissonais 14/18, les associations patriotiques, le 16<sup>ème</sup> Dragon, les services de l'office de tourisme de la CC (sa directrice, son vice-président), la batterie fanfare, l'Ecole de musique de la CC qui a dépêché matériel et technicien, les cavaliers, les associations sportives....
- Je tiens à remercier et féliciter Mike Fevre jeune de notre commune qui s'est impliqué en tant que porte drapeau avec le sérieux qui sied à cette mission. Nous avons eu l'honneur d'accueillir André COTS maire de Ferrensac (Lot et Garonne) le village natal du Lieutenant de Gironde qui a répondu sans hésiter à notre invitation et a fait le déplacement. Gageons que cette rencontre en augure d'autre. Ce fût une belle aventure humaine et c'est sans doute cela l'explication du succès.

## 12 - QUESTIONS DIVERSES :

- **Sécurité des piétons Rue de l'Escadron de Gironde entre le carrefour avec la rue du point du jour et le château d'eau.**

Un courrier sera adressé au riverain l'invitant à tailler sa haie.

- **Distribution de pain :**

Un habitant a informé la commune de son intention de mettre en place un commerce de distribution de pain et dépôt vente. La commune étudiera la possibilité d'accompagner cette initiative qui est bienvenue suite à la fermeture de la boulangerie de Cœuvres qui assurait le service.

- **Discussion sur un rapprochement du syndicat scolaire et des communes de Retheuil et Taillefontaine.**

Une réflexion est engagée cette année scolaire afin d'étudier une faisabilité éventuelle pour la rentrée 2015/2016.

- **Journée du patrimoine.**

Compte tenu des problèmes de sécurité de l'église aucune ouverture n'est prévue.

- **Logo Village :**

Le maire fait part de son souhait de « doter » le village d'un logo. Avis aux artistes du village...

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Christophe CREPIN

Sébastien DAUM

Margarida FOIX

Francis HONORE

Nancy LEJEUNE

Christelle MELIN

Marc Antoine PHILIPPE

André POMMIER  
P/O Rémi VANLERBERGHE

Frédéric RAISIN

Christophe STANLEY

Rémi VANLERBERGHE